



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire  
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU  
9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen  
Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)  
[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU MOUVEMENT DE LA PAIX SUITE A LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE CE JOUR (4 AVRIL 2023) QUI A EXAMINE LE PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

---

### Non à l'économie de guerre

proposée par le Président de la République à travers le projet de Loi de Programmation Militaire (LPM 2024-2030) de 413 milliards d'€ (soit 40% d'augmentation par rapport à la loi antérieure), qui inclut de l'ordre de 50 milliards d'euros pour les armes nucléaires

Dans ses voeux aux armées, prononcés sur la base aérienne de Mont-de-Marsan le 20 janvier 2023, le Président Macron a déclaré sa volonté « que la loi de programmation militaire 2024-2030 traduise des efforts considérables... qui nous obligent pour des décennies... car nous ne devons jamais être en retard d'une guerre, mais nous devons avoir une guerre d'avance » ! Il propose une nouvelle LPM de 413 milliards d'euros (+ 40% par rapport à la dernière LPM) dont une cinquantaine de milliards pour les armes nucléaires, en violation du TNP (Traité de Non-Prolifération Nucléaire signé par la France) et du TIAN (Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, entré en vigueur le 21 janvier 2021).

**Nous refusons ce pognon de dingue pour la guerre ! Oui à une économie pour la Paix !**  
Refusons d'être entraînés dans cette logique de guerre dont nous subissons déjà les conséquences économiques, financières, sociales et écologiques désastreuses dont nous avons du mal à imaginer l'ampleur à venir, y inclus en cas d'utilisation des armes nucléaires. Exigeons la réorientation des budgets vers les besoins sociaux : salaires, retraites, santé - hôpitaux, éducation et recherche, services publics - création d'emplois, lutte pour réduire le changement climatique !

**La France doit choisir le camp de la PAIX et de la justice sociale et climatique.** La France doit agir pour une issue politique et diplomatique à la guerre en Ukraine et pour tous les conflits en cours (Palestine, Yémen, Kivu etc) au lieu d'engager notre pays dans le cycle infernal de la guerre entretenue par le lobby militaro-industriel qui seul en profite.

La France, au lieu de s'insérer dans les orientations de l'Otan, doit proposer et agir pour des solutions en s'appuyant sur la **Charte des Nations Unies** (\*), des **ODD** (Objectifs de

Développement Durable), les travaux du GIEC et les Résolutions de l'ONU pour une Culture de la Paix.

**La guerre n'est jamais la solution, mais toujours le pire pour les peuples ! La sécurité humaine des peuples (physique, sanitaire, alimentaire, sociale, écologique) ne peut se développer sans la PAIX.**

Le Mouvement de la Paix appelle la population à agir, dans le plus large rassemblement populaire, pour construire ensemble notre futur à travers une campagne de mobilisation qui se déroulera du 6 avril à fin juin avec un temps fort le 21 mai avec des rassemblements sur les lieux liés aux armes nucléaires (Base de SNLE-NG de L'île longue près de Brest, Le Barp en Aquitaine (essais nucléaires en laboratoire) etc : « *Construisons un futur pour la vie, la Paix, la justice sociale et climatique, incluant le désarmement nucléaire* ».

**Notre objectif est de convaincre le plus grand nombre possible de parlementaires de voter contre cette loi de programmation militaire, de dire non à ce projet d'économie de guerre et d'obtenir que la France agisse avec détermination, en tant que signataire du TNP (traité de non-prolifération nucléaire), en faveur du désarmement nucléaire en signant le traité sur l'interdiction des armes nucléaire (TIAN).**

Monsieur Le Président de la République, mesdames et messieurs les parlementaires « *OTEZ-VOUS LA BOMBE DU CRANE !* »

*A Paris, le mardi 4 avril 2023*  
***Le Mouvement de la Paix***

(\*) Par exemple l'article 23 de la Charte de l'ONU stipule que les dépenses militaires doivent être réduites au minimum.